



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

**Projet de Rénovation Urbaine et Sociale - Actions de
communication - Demande de cofinancement - Annule et remplace
la délibération du 15 mai 2007**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070271

**communication - Demande de cofinancement - Annule et
remplace la délibération du 15 mai 2007**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération en date du 15 mai 2007 vous avez approuvé le plan de financement ayant trait aux actions de communication à mettre en œuvre dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain.

Toutefois en accompagnement de diverses opérations préconventionnées, des premières actions de communication ont été mises en œuvre. Leur montant supporté à parité entre la Ville et l'ANRU doit donc être déduit du plan de financement présenté le 15 mai 2007.

Le nouveau plan de financement est le suivant :

	Ville de NIORT	ANRU	TOTAL
COMMUNICATION	118 563.16 €	118 563.16 €	237 126.32 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Rapporter la délibération du 15 mai 2007.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à :
 - solliciter auprès de l'ANRU la subvention correspondante au cofinancement de la communication,
- signer, le cas échéant, la convention de subventionnement à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS